

# Salut, Ernest !

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1919)**

Heft 51

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215160>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les professeurs, par leur tournure austère  
Bien plus qu'ailleurs, chez nous sont respectés ;  
En fait d'esprit, ils ont leurs tabatières,  
Ou pour le moins leurs bésicles au nez.  
Zim, zim, etc.

Les avocats, Dieu quelle fourmillière,  
Il y en a, pour plaider notre droit ;  
Ils sont pour nous comme au vent la poussière,  
Plus il y en a et moins clair on y voit.  
Zim, zim, etc.

Les notaires sont gens fort honorables.  
Ils sont toujours sur le papier timbré,  
Vous les trouvez presque toujours à table,  
Ils vous renvoient, ne sont jamais pressés.  
Zim, zim, etc.

Le médecin fait parfois fausse route,  
Voyez-le donc le carnet à la main.  
Mais bien souvent met le mal en dérouté,  
Quand il ordonne la purge ou le vaccin.  
Zim, zim, zon, zon, zon, etc.

(Communiqué par C. P.)

**Salut, Ernest !** — Il y a huit jours, à l'arrivée  
à Lausanne de M. Ernest Chuard, notre nou-  
veau conseiller fédéral, un de ses combourgeois  
et amis d'enfance, venu tout exprès de Corcel-  
les près Payerne, vint lui serrer la main en lui  
disant :

« Salut, Ernest !... Quel plaisir de te voir au  
Conseil fédéral !... Qui aurait pensé à ça, quand  
on allait ensemble aux cerises !... »

N'est-ce pas bien de chez nous et bien joli ?

#### UN CLIENT PEU BANAL

On nous écrit du canton de Neuchâtel :

On sait que le pays de Neuchâtel a toujours  
été une pépinière de gens particulièrement  
doués, sous des rapports divers selon  
les différentes régions du pays. Si les *mon-  
tagnons* ont de tout temps joui d'une juste re-  
nommée pour leurs qualités de fins ouvriers en  
horlogerie ; ceux de la région du bas pour leur  
tendance à produire des pasteurs et des notai-  
res ; ceux du Val-de-Travers, par contre, se  
distinguent par leur esprit inventif, leur adresse  
en petite mécanique et, surtout, par leur caractè-  
re aventureux autant que commercial. C'est dans  
toutes les parties du monde que l'on rencontre  
des ressortissants de ce coin de pays, à la tête  
d'un commerce, petit ou grand, arrivé là on ne  
sait comment, mais toujours prospère et gardant  
partout ses principes d'ordre et d'économie qui  
sont le fond du caractère neuchâtelois. Un petit  
village, Buttes, patrie des Leuba, des Juvet et des  
Lebêt, a fourni à lui seul tout une kyrielle de  
commerçants qui ont porté au loin la renommée  
des produits de nos industries.

Un ressortissant de ce village qui s'était, il y  
a fort longtemps, établi comme horloger-rhabilleur  
à Montréal (Canada), y possédait une petite  
boutique ayant juste la place pour lui et son  
jeune apprenti, qui était aussi un *Buttérans*  
et avec lequel il conversait habituellement en  
patois du crû. La boutique avait une devanture  
grande comme un mouchoir de poche, dans la-  
quelle pendaient des montres et des chaînes.

Un beau jour notre compatriote voit entrer  
dans son magasin, — comme il l'appellait pompeu-  
sement, — un grand diable de chef peaurouge  
venant tout droit des contrées du Far-West. Il  
portait, comme les grands chefs, les plumes d'aigle  
du sommet de la tête jusque sur les talons, des  
vêtements de cuir, des mocassins ; il était armé  
du tomahawk et du rifle ; sa figure était tannée  
et de lourdes *cabocètes* pendaient à ses oreilles.

Il exprima le désir d'acheter une montre et  
se mit en devoir de toucher successivement à  
toutes celles qui figuraient dans la vitrine et  
sur l'établi, les tournant, les ouvrant et exami-  
nant le mouvement comme l'aurait fait un hor-  
loger de profession.

Notre boutiquier, inquiet des allures du grand

chef, mais ne voulant pas le blesser par des ob-  
servations qu'il aurait pu prendre de travers,  
dit à son apprenti :

— Vouaité-lé su lé dets ! (Surveille-le).

Ce qu'entendant, le chef indien répliqua :

— Craie-té que saie on lare ? (Me prends-tu  
pour un voleur ?)

L'homme du désert était un authentique en-  
fant de Buttes. — B.

**Un infidèle.** — Une bonne dame de la Croix-  
Bleue avait été chargée de faire une enquête  
auprès d'un commandant d'école, pour savoir  
si l'abstinence faisait des progrès parmi ses sol-  
dats.

S'adressant au colonel :

— Dites-moi, colonel, êtes-vous aussi absti-  
nent ?

— Certainement, madame, je l'ai été pendant  
quelques années.

— Ah ! vraiment ; et pourquoi avez-vous dis-  
continué ?

— Eh bien, ma bonne dame, parce qu'à ce  
moment j'ai interrompu ayant atteint ma septi-  
ème année. — C. P.

#### AU GRÉ DE LA PLUME

Voici deux lettres très amusantes et sans  
commentaires possibles, la seconde surtout,  
qu'un de nos lecteurs a l'amabilité de nous  
communiquer. L'une date de 1844, l'autre de  
1853. Ce sont des lettres absolument authenti-  
ques ; c'est pourquoi nous taisons et les noms  
de personnes et les noms de lieux. En revan-  
che, nous respectons leur orthographe fantai-  
siste.

... 1<sup>er</sup> janvier 1844.

Chère Emélie

Nous venons de recevoir ta lettre que nous  
attendions avec impatience, nous l'avons  
reçue le jour de l'an comme l'on dînez, ce  
là nous a fait doubler notre appétit d'apprendre  
que tu étais en bonne sante c'est ce qui est le  
plus à désirer, le nouvel an n'a pas été bien  
brillant il n'a point eu de bal point de mascarade.  
Malgré un tams superbe un soleil superbe, un  
tems calme et doux comme un jour de prin-  
tant qu'and a nous nous l'avons passez aussi  
tranquille car nous étions tous coucher à neuf  
heures, ton frère était malade d'un en flamation  
de Gorge et il y a six Mois qui ne boit point de  
vin, on lui a coupé la luette et ce là va mieux,  
mais le nouvel-an n'a pas été tans gait pour lui  
il travail toujours au chateau, le jour de Noël il  
y eut un feu de cheminier dans la maison de B<sup>...</sup>  
pres de l'Eglise qui a mit la population en émoi  
a deux heures de l'après-midi celà cet calmer  
sans avoir de suite fâcheuse.

Mademoiselle B... est bien contente de la  
Jenni, qui travaille bien à présent, elle a veillé  
très tard ses tams-ci, et sa maîtresse l'a bien ré-  
compensée elle lui a acheté un tartant et lui a  
donné quelques pièces de monnaie elle lui a  
dit quelle était bien contente d'elle notre père  
est toujours garde-champêtre malgré les aspira-  
nts qu'il y a eut ils ont été renommés sans  
leur faire la moindre observation.

Il se fait bien des mariages après le nouvel-  
an de filles de la ville avec des étrangers. Char-  
lotte ... avec un jeune homme de ... qui est  
tailleur ; la C<sup>...</sup> qui est en crainte d'un tailleur  
qui n'est pas Suisse et qui aura de grandes dif-  
ficultés pour la marié ; la Sabine ... qui se ma-  
rie avec un Allemand suisse qui est jardinier.  
Il y a aussi le R<sup>...</sup> qui fréquente J qui fréquente  
G qui s'est marié avec D. qui est revenu de l'é-  
tranger. Aline ... qui a accouché d'un garçon  
qui sera pour elle ; la Marie ... quite sa mère et  
a louer une chambre pour elle et sa sœur qui  
fréquente toujours son Allemand je crois qui  
se marieront car il y est tous les jours. Hen-  
riette ... va toujours avec son ... tantôt il ce  
quite et se racomode, enfin ce là n'en finit pas.

Il y a l'on tams que nous n'avons pas été à V  
mais l'oncle et venu quelques jours chez nous  
mais il na porte plus rien la cousine de St-Sa-  
phorin est meilleur que eux elle nous a dit que  
le cousin de Russie avait fait dont à ces neveux  
et à ses nièces de pièces d'or et a laissé deux  
medailles une en or et une en argent celle en  
or et une reconnaissance d'une ville ou il était  
en séjour né et l'autre et de bravoure ganiée  
dans une bataille.

Avec le renouvellement de l'année nous te  
souhaitons une bonne sante et prosperite et  
tant brassons tous en famille.

(Signature).

\*\*\*

... le 7 mai 1853.

Mademoiselle

Veillez excuser la liberté que je prend de  
vous adresser ces lignes ; dont j'ai l'honneur  
d'être né ... district d'Echallens d'une famille  
très honorée où j'ai reçu dans ma jeunesse l'é-  
ducation la plus soignée : et je me trouve même  
dans ce moment un savant. Et comme j'ai l'hon-  
neur de connaître votre personne, je viens très  
spéceusement vous dire que je désirerais ar-  
demment trouvé une fille, qu'elle me convienne  
et moi de mon côté j'aimerais assez lui con-  
venir ; pour en faire ma compagne en ce monde  
pour partager avec elle mon bonheur sur cette  
terre passagère. Pour quand à vous, le serpent  
qui a séduit Adam et Eve ne pouvait pas être  
plus séduisant à mon cœur que vous. C'est  
pourquoi je viens très humblement vous offrir  
la main de mon cœur si la vôtre n'est pas en-  
core promise.

J'oubliais de vous dire que je suis un jeune  
garçon âgé de 26 ans, assez amoureux et très  
joli ; et sans aucun défaut, bon comme le pain ;  
ma fortune n'est pas grande, j'ai à ma posses-  
sion un billet de 12,000 francs dont l'acte ou  
l'obligation est dans ma malle, mais je n'en tire  
point d'intérêts. C'est une reconnaissance que  
je ne puis touché cette somme qu'a près la mort  
d'un de mes parents, dont je ne crois pas que  
l'espace de temps soit bien long sans qu'elle  
soit en ma possession ; et d'un autre côté je  
pourrais avoir 1000 francs après le descès de  
ma mère.

Chère Elise, je viens vous ouvrir mon cœur,  
et vous apprendre que dans la quinzaine je  
dois me trouvé rendu à Lyon pour secrétaire  
du général Cateslan (il s'agit sans doute du gé-  
néral Castellane, ancien gouverneur de Lyon.—  
*Réd.*), et comme j'ai des parents à Montprevey-  
res et avant mon départ je veux aller les trou-  
vés et depuis là j'irai vous rendre une petite  
visite, afin que je puisse vous parler de bouche ;  
probablement que ce sera dimanche prochain  
le 15 courant : premièrement je veux de man-  
der à parler à votre père, dont je lui parlerais  
de votre sœur que j'ai vu en Angleterre et en  
suite je tâcherais de parler à votre personne.

Chère et bonne Elise, vous connaissez main-  
tenant mon cœur, daignez réfléchir sur les pa-  
roles dont j'ai l'honneur de vous adresser ; et  
m'apprendre lors de notre entrevue si je dois  
former quelques espoirs sur les motifs de ma  
demande. Car d'après ma lettre vous pouvez  
juger ma personne et même connaître si je puis  
vous convenir ; je vous dirais de plus que je  
crois pouvoir d'après mes capacités obtenir un  
emploi dans la candidature de juge de paix ou  
de préfet, et même de voyer dans notre district,  
où l'on m'a promis de me faire avoir la pre-  
mière de ses places vacante ; j'ai obtenu 297  
voix pour être élu député, lors du renouvel-  
lement du Conseil d'Etat du canton de Vaud,  
dont on m'assure que si ma présence il y eu été  
j'aurais été nommé.

Veillez, très gracieuse Elise, agréer les ami-  
tiés bien sincères que je prend la hardiesse de  
vous adresser. Et dont j'ai l'honneur d'être  
pour la vie, votre tendre et bon ami si vous dé-  
sirez ma accepter, où dans le cas contraire